

COMPTE-RENDU DE REVUE DE DIRECTION DU 18/08/2004

DONNEES D'ENTREE

- 1. L'état des actions issus des précédentes revues de direction :**
Depuis la revue de direction de mars 2004, toutes les actions du programme de management de l'environnement ont été réalisées.
- 2. Les résultats des différents audits réalisés :**
Pas d'audit réalisé depuis le début de la démarche. Un audit doit être programmé en septembre 2004.
- 3. L'état des demandes des parties intéressées :**
Pour l'instant pas de demandes de parties intéressées.
- 4. L'état des non-conformités, des actions correctives et préventives :**
Tout écart sera enregistré directement dans le PME pour faciliter le suivi des actions.
- 5. Les résultats obtenus sur les objectifs, cibles et PME :**

MISE A JOUR

Les documents suivants ont été mis à jour en août :

- analyse environnementale
- suivi des indicateurs
- programme de management de l'environnement
- maîtrise opérationnelle
- manuel environnement

L'analyse environnementale a été revue ne comporte plus d'AES, car tous les aspects sont considérés comme maîtrisés grâce à la réalisation des actions du programme.

> Prévoir de refaire une analyse environnementale plus affinée pour aider à définir des nouveaux axes d'amélioration

BILAN DES ACTIONS

Le programme de management a été mis à jour en août. Toutes les actions prévues ont été réalisées, notamment celles concernant la surveillance des consommations (eau / gaz / électricité / déchet / carburant).

Pour l'instant l'historique de la traçabilité des consommations n'est pas suffisante pour fixer des cibles quantifiées (eau / gaz / électricité / déchet). Par contre, ce suivi permet de me sensibiliser sur les réductions de consommation. Donc, le bilan de ces actions sont déjà positifs.

A noter, les bonnes performances concernant la consommation moyenne de carburant au 100 km de la nouvelle voiture (gain de 1 litre / 100 km par rapport à l'ancien véhicule).



COMPTE-RENDU DE REVUE DE DIRECTION DU 18/08/2004

L'étiquette sur la boîte au lettre « Stop Pub » est efficace et permet de ne plus recevoir une grande quantité de papier. Cependant, la conséquence de l'action n'a pas été quantifiée, car le pesage des déchets a été mis en place après.

NOUVELLES ACTIONS

Il reste un problème pour accéder au compteur électrique, le système du tournevis ne marchant plus (taraudage de la serrure).

> Prévoir un nouveau système comme une tige en bois de section carrée pour accéder au compteur.

Une nouvelle action a été définie pour faire les « petites » courses de midi et d'éviter de prendre des sacs plastiques. Un sac réutilisable a été acheté.

PISTE DE NOUVELLES ACTIONS

Afin d'améliorer en continue le système, des pistes de nouvelles actions sont à envisager :

- achat de lessive sans phosphate
- utiliser moins d'eau dans les toilettes
- réaliser régulièrement le dégivrage du frigo
- utiliser des ampoules basse consommation
- utiliser le vélo pour aller au travail
- améliorer les connaissances sur la lutte contre l'incendie

Il sera nécessaire de refaire une analyse environnementale (changer les critères de cotation ?) avant d'identifier de nouvelles actions...

6. L'état des évènements pouvant modifier le SME RAS



COMPTE-RENDU DE REVUE DE DIRECTION DU 04/03/2004

DONNEES DE SORTIE

7. **Amélioration de l'efficacité du SME**
L'amélioration de l'efficacité devra être amélioré grâce à la définition prochaine de cibles quantifiées notamment pour les consommations eau / électricité / gaz.
8. **Aux besoins en ressource**
Trouver un auditeur interne (Lucas est pressenti) pour valider les documents du SME afin de vérifier s'ils répondent aux exigences de la norme.
9. **Stratégie de communication externe**
OC a décidé de continuer à communiquer à l'externe sur les AES (Mise à disposition de tous les documents du SME sur le site Internet de GSA Management).

APPRECIATION DU SME : Système de management environnementale est toujours approprié, suffisant et efficace ?

Le SME actuel ne répond pas à toutes les exigences de la normes en ce qui concernae l'audit (prévu en septembre). Il manque un regard extérieur pour définir si le système est pleinement efficace et pour aider à la définition de nouveaux axes d'amélioration.

Au vu des résultats, je peux prouver l'amélioration de mes performances environnementales de part la meilleur connaissance de mes impacts (consommation) et la réduction de certaines consommations (carburant).

Le système est approprié (atteinte des objectifs) , suffisant (moyens techniques et économiques suffisants pour la mise en œuvre du système) et efficace (amélioration des caractéristiques environnementales).

Rennes, le 18 août 2004

Olivier COURTEIX

